

anxieux de connaître ces faits, et ne me doutant pas jusqu'où iraient les choses—de fait, je ne pensais pas qu'elles seraient poussées aussi loin—je lui écrivis à la légère comment les choses se passaient. Si j'eusse su comment cela tournerait, je vous donne ma parole que je n'aurais pas déclaré la chose; mais quand j'ai vu qu'on allait si loin, il était trop tard pour reculer, et ma déclaration est vraie de tout point.

*Par M. Baker (Victoria) :*

Q. Quel est le nom de la personne qui inspectait habituellement les trains avec vous et qui vous aidait à recueillir des statistiques aussi valables?—Personne ne m'aidait, pour la bonne raison qu'il ne se faisait rien de la sorte.

Q. Mais il y avait quelqu'un qui vous aidait de quelque manière et dont le nom n'est pas donné? Il mentionne votre nom ouvertement?—J'ai appris qui il était par le style de sa déclaration, mais je n'en suis pas absolument sûr. J'aimerais mieux ne pas mentionner son nom.

*Par M. Paterson (Brant) :*

Q. Au sujet de votre correspondance avec M. Matheson, puis-je demander s'il a ouvert cette correspondance et s'il vous a demandé ce renseignement?—Les choses ne se sont pas passées exactement comme cela. Nous nous rencontrions très fréquemment, et M. Matheson me dit un jour "Charley, vous connaissez toute l'affaire, et j'aimerais à savoir comment l'on procède." Je lui dis alors en ami comment les choses se passaient. Je n'avais aucune objection à le lui dire. Il les connaissait parfaitement parce qu'il est très au fait du service, mais il ne pouvait, bien entendu, obtenir ces informations de personnes faisant partie du service actif du gouvernement.

Q. Quelle était la raison donnée par M. Matheson pour désirer obtenir ce renseignement de vous?—Il dit simplement "Nous"—voulant dire le gouvernement canadien—"ne croyons pas que les statistiques recueillies à Port-Huron soient exactes, et nous aimerions à connaître le fond véritable des choses."

*Par le Président :*

Q. Je présume que M. Matheson, vivant sur le territoire canadien et connaissant jusqu'à un certain point ce qui se passait, avait des soupçons au sujet de l'exactitude de ces rapports?—Il en avait la certitude. Il ne pouvait pas ne pas le savoir. Chaque employé du service le lui avait dit, je crois, mais il ne pouvait pas se servir de leur nom.

*Par M. Paterson (Brant) :*

Q. Aviez-vous quelque raison de supposer que M. Nimmo avait connaissance de la manière dont le travail était fait à Port-Huron avant cette époque?—Je ne saurais dire.

Q. Et vous ne savez pas ce qui l'a poussé à changer le mode de collection des statistiques à Port-Huron, ou à insister à ce que le travail fût mieux fait?—Je pense que ce sont les objections faites à ces rapports par M. Lowe qui l'ont porté à venir et à faire une enquête.

Q. En quelle année?—En 1882.

Q. Alors ce changement a eu lieu lorsque vous y étiez, en 1880?—Je ne suis pas sûr de l'année, mais je pense que c'était plus tard que 1880.

*Par M. Hesson :*

Q. Vous ne dites pas qu'il y a eu un changement dans le système?—L'on a tenté de modifier les choses.

Q. En donnant de l'aide?—Non, monsieur, ce n'est pas exactement cela. On a fait d'autres changements. Un employé a été spécialement chargé de ce travail. Mais la chose n'a pas eu de suite, et l'on adopta le plan suivant: un officier parcourait les trains en examinant les bagages légers; il posait aux voyageurs des questions dont il prenait note dans un calepin qu'il avait reçu pour cet objet, et il dressait son rapport d'après ces notes. C'est ce système qui a été définitivement adopté.

Q. Cela a eu lieu après votre départ?—Oui, lorsque j'étais employé à Toronto.

Q. Savez-vous si l'employé s'adressait directement aux voyageurs?—Ce système a été suivi pendant un certain temps, mais je pense qu'il n'a pas été généralement adopté. Je sais que l'on a essayé de le mettre à exécution, mais je ne saurais dire s'il a été suivi ou non.